



ainneville infos



Année 2015

Le Mot du Maire

Bien chers tous

L'année 2015 se termine. Elle restera marquée par les odieux attentats de Paris en janvier et novembre sans oublier d'autres drames moins importants mais qui, hélas, ont touché notre pays.

Elle restera marquée aussi par le chômage et des situations sociales parfois bien difficiles.

Puisse 2016 nous apporter la paix et la sécurité, puisse 2016 voir la situation économique et sociale s'améliorer, puisse 2016 être une année de respect et d'union autour de nos valeurs communes.

Avec des vœux de santé, ce sont les souhaits que je formule au seuil de l'année nouvelle pour chacun de vous.

Comme chaque année, ce bulletin relate nos principales réalisations et événements locaux. Il vous évoque aussi notre vie associative et nos projets en cours.

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, nous nous efforcerons avec toute l'équipe municipale de les faire avancer de notre mieux.

Un grand merci aussi à nos collaborateurs sans oublier Catherine BRIARD, notre secrétaire de mairie décedée cet été.

Un grand merci enfin à tous les bénévoles ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui consacrent du temps au service de notre village, tant apprécié pour son cadre de vie et sa dimension humaine.

Avec toute notre équipe municipale, je vous renouvelle mes vœux les meilleurs pour l'année qui commence.



Denis MERVILLE
Conseiller Départemental
Maire de Sainneville sur Seine

Permanence de la Mairie



La mairie est ouverte au public
LE LUNDI DE 16H À 19H,
LE JEUDI DE 16H À 18H
avec présence d'un élu
ou sur rendez-vous

Permanence de Denis Merville,
Conseiller Départemental – Maire,
LE SAMEDI MATIN DE 9H À 10H30
(confirmée par voie de presse)
ou sur rendez-vous

Tel : 02.35.20.90.07 – Fax : 02.35.55.78.91
Courriel : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr

DATES DE MANIFESTATIONS 2016

Salon de l'Agriculture : Sortie prévue le 02 mars 2016
Foire à Tout ASCL : prévue le 17 avril 2016
Commémoration du 8 mai 1945 : le 7 mai 2016 à 16h30
Fête des Mères : samedi 28 mai 2016 à 18h30 ou 18h00
à définir).
Fête de la Musique : Samedi 18 juin 2016.

Vide Greniers : le 03 juillet 2016.
Randonnée pédestre : 11 septembre 2016.
Commémoration du 11 novembre : elle se fera le lundi
10 novembre 2016.
Noël des enfants : le 15 décembre 2016.
Concert de Noël : Date à fixer.

NOS COMMUNES EN DANGER !



Le saviez-vous ?

D'ici 2017, les dotations de l'Etat aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions auprès des administrés vont baisser de 30 %.

C'est une baisse massive et jamais atteinte que beaucoup de nos communes vont avoir du mal à supporter. En effet, pendant le même temps, des charges nouvelles nous sont transférées (réforme des rythmes scolaires, instruction des documents d'urbanisme, ...), des réglementations et l'application de normes nouvelles nous sont imposées.

A Sainneville sur un budget de fonctionnement de 430 000 €, nous avons perdu près de 40 000 € en 2014, 20 000 € en 2015 soit déjà 15 % de notre budget.

Certes les efforts sont demandés à tous, mais quelle institution, même bien gérée, pourrait supporter une telle amputation !

Cette orientation qui devrait nous faire perdre encore environ 15 000 € en 2016 aura des conséquences sur l'ensemble de nos projets. Malgré nos efforts de gestion, certains services et projets : église, routes, trottoirs, mise aux normes PMR ont du être revus ou reportés et malheureusement, il pourrait en être de même en 2016.

Le 19 septembre dernier, Sainneville comme de nombreuses collectivités a répondu à l'initiative de l'Association des Maires de France pour vous exposer cette situation.

Vous avez été nombreux à venir vous informer et à signer la pétition adressée aux plus hautes instances de notre pays.

Si la loi de finances 2016 votée par le Parlement ne nous apporte pas de bonnes nouvelles, il faut espérer qu'il en sera différemment à l'avenir.

Le congrès des Maires de France fin mai sera un temps fort pour faire entendre nos préoccupations et nos inquiétudes. D'ici là, il vous est toujours possible de signer la pétition de l'AMF.

Catherine Briard, notre secrétaire de mairie, nous a quittés cette année après une longue maladie.



En effet Catherine Briard, qui avait eu 52 ans en mai dernier, nous a quittés après une longue et pénible maladie.

Rédactrice, elle était entrée à la mairie de Sainneville le 1er avril 1991, pour être secrétaire de mairie. Promue rédactrice en chef en décembre 2000, après son succès au concours, Catherine exerça encore ses fonctions de secrétaire de mairie jusqu'à septembre 2005, date à laquelle elle exerça le mandat de maire à Saint Sauveur d'Émalleville, à la suite du décès du maire de cette commune, et ce jusqu'en mars 2008. Son mandat n'ayant pas été renouvelé, Catherine reprit alors ses fonctions de secrétaire de mairie à Sainneville, où, après quelques temps, elle exerça son poste à mi-temps du fait de problèmes de santé.

En 2011 Denis Merville, et le conseil avaient tenu, par une manifestation communale, à fêter ses 20 ans comme secrétaire de mairie dans notre village. A cette occasion il rappela l'étendue des tâches exercées par une secrétaire de mairie, pivot incontournable de la vie communale. Mr Merville salua aussi ses qualités professionnelles et humaines, ainsi que ses engagements dans la vie associative et notamment au sein des "Infirmières de Lourdes".

Atteinte par la maladie elle a dû suspendre ses fonctions au printemps 2014. Malgré son courage dans ce combat, le mal l'a emportée le 25 juillet 2015.

Un dernier hommage lui a été rendu lors d'une cérémonie le 31 juillet à Montivilliers dans une abbaye pleine de sa famille et de ses amis, de collègues et de connaissances.



DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE

Pour constituer votre dossier avant de le déposer en mairie, il faut les éléments suivants :

La présence de l'intéressé (prise d'empreinte, signature authentique), 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), 1 justificatif de domicile (au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de carte d'identité ou pour les titres non sécurisés périmés depuis +de 2 ans), l'ancienne carte d'identité à renouveler, indiquer sa taille, droit de timbre de 25 € si le précédent titre n'est pas restitué à la mairie au moment du dépôt du dossier.

Le délai est de **4 semaines environ** cependant en période de vacances, il peut être plus long.

La Carte Nationale d'Identité est **valable 15 ans** pour les personnes majeures.

N'attendez donc pas votre départ pour faire votre demande.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) atteignant 16 ans doivent venir se faire recenser en mairie avec leur pièce d'identité dans les 3 mois suivant leur anniversaire.

Si le recensement n'est pas effectué dans les délais, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire ne pourra être faite. Il est important ensuite de conserver l'original de l'attestation de recensement.

URGENCE MEDICALE

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de votre cabinet médical, vous pouvez contacter le week-end, la nuit (à partir de 20h) et les jours fériés le 02.32.73.32.33.

Pour les urgences vitales, le SAMU au N°15 est toujours actif.



DEMANDE DE PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports biométriques, le service Etat Civil de la mairie de St Romain de Colbosc accueille le public uniquement sur rendez-vous. Tel : 02.32.79.24.62.

TRANSPORT SCOLAIRE

La carte de transport scolaire pour les élèves allant au collège de St Romain de Colbosc doit être souscrite, avant fin juin, auprès du Syndicat de Transport Scolaire dont le siège est à la Communauté de Communes Caux Estuaire.

Pour les lycéens et les élèves allant dans d'autres écoles après dérogation, il faut en faire la demande auprès de la mairie, organisateur secondaire. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Denis Merville, président du syndicat ou son secrétariat.

URBANISME

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, vous devez avoir une autorisation. Toute demande doit être faite en mairie et nécessitera soit un permis de construire soit une demande préalable de travaux. Si vous vous posez des questions à ce sujet, veuillez contacter Mr le maire, ses adjoints ou la secrétaire.

DEFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur a été installé près du terrain multi-sports. Cet appareil peut servir à sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Si vous souhaitez avoir des informations sur son utilisation, vous pouvez contacter la mairie 02.35.20.90.07.

Mais un bon conseil, malheureusement, le jour où vous en aurez besoin, le stress et le temps compté n'arrangeront pas les choses ..., aussi, à l'occasion d'une promenade au cœur de notre village, ou à tout autre moment, prenez le temps de vous informer ...Ce ne sera jamais du temps de perdu.



RESERVATION SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes est exclusivement réservée aux Sainnevillais ; **une caution vous sera demandée et un état des lieux sera dressé**. La capacité de la salle est de 80 personnes assises pour un repas. Les manifestations et événements organisés par la mairie et les associations sont prioritaires pour la réservation de la salle sur certaines dates. Enfin merci de respecter le règlement d'utilisation, de la laisser propre et de penser aux voisins (bruit, etc...).



RENOVATION DES ABRIBUS



Sainneville, avec le concours du Conseil Général s'est dotée depuis de nombreuses années d'abribus pour les jeunes fréquentant le Collège André Siegfried de St Romain de Colbosc ainsi que les lycées de la région (Bolbec, Lillebonne, Montivilliers ...). Victimes du temps et parfois de dégradations, ces cinq abribus, deux dans le village et les autres dans les hameaux, ont été réparés et repeints, cet été, par l'équipe technique. Souhaitons qu'ils soient respectés ainsi que les poubelles installées à proximité.

NOTRE BATIMENT TECHNIQUE ENFIN OPERATIONNEL



En avril, la municipalité a inauguré son nouveau bâtiment de stockage et de remisage : 200 m² au service du matériel roulant. Un local indispensable pour mettre à l'abri le camion et tout le matériel technique de la commune. Ce nouvel espace qui a coûté 213.650 €, a pu être réalisé grâce aux subventions de la DETR (37.688 €) et du Conseil Général (34.125 €), l'autofinancement communal étant de 141.837 €.

TRAVAUX A LA SALLE DES FETES



La salle des fêtes, qui peut accueillir jusqu'à 110 places assises, a été repeinte. Les couleurs, blanc pour les murs et le plafond et un dégradé de gris pour les poutres, choisies par la Commission travaux, redonnent à cet espace une belle luminosité. L'entreprise Grenet de Criqueotot l'Esneval, retenue après consultation, a réalisé ce travail d'un montant de 7500 € en une quinzaine de jours.

Par ailleurs, devant l'augmentation du nombre d'enfants désireux de déjeuner à la cantine, la commune a dû opter pour un autre lieu de restauration plus grand que le local actuel (ancienne classe Dassé). La salle des fêtes a été choisie. Les travaux d'aménagement nécessaires ont été effectués par l'agent technique, sous la responsabilité de Philippe Champion, adjoint, qui a pris lui aussi, une part active à la réalisation. La commune a également fait l'acquisition de nouveaux équipements four micro-ondes, tables, chaises, placard, ... indispensables au bon fonctionnement de ce service.

RESTAURATION DE L'EGLISE

L'église de Sainneville sur Seine, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, a fait l'objet d'une étude minutieuse menée par Marie CARON, architecte DPLG, architecte du Patrimoine à Rouen. Les travaux se dérouleront sur cinq à six années.

La première tranche des opérations de restauration axée sur la partie Ouest de l'église, la plus exposée aux intempéries, va pouvoir commencer dans les mois à venir.

Cette restauration concerne entre autre, des fissures ouvertes, pierres altérées, maçonneries disjointes, le plâtrage complet du porche et la reprise de la voûte d'entrée d'époque romane en pierres sculptées, la pose, dépose et rénovation des vitraux.

Par ailleurs, la commune va entreprendre le recensement des tombes à l'abandon et effectuer divers travaux dans le cimetière (jardin du souvenir, ...).



PLAN LOCAL D'URBANISME

Depuis un an et demi, la commune travaille sur l'établissement de son Plan Local d'Urbanisme.

Elle a déjà établi quelques 200 pages de synthèse, consultables en mairie.

Une première réunion publique, en présence des élus et de Laurence Lefebvre de l'agence Espace Urba, a été organisée le 11 mai dernier afin de présenter la commune administrativement, géographiquement dans son contexte intercommunal et régional.

Le diagnostic a également porté sur l'évolution démographique, sur l'habitat, sur les activités économiques, sur les équipements publics disponibles ... Enfin, bien sûr Sainneville possède ses propres éléments naturels (paysages, mares, clos masure, talus plantés ...) et son aménagement territorial actuel.

En conclusion, les enjeux et objectifs d'aménagement ont été évoqués. L'élaboration du PLU permet aux citoyens, aux acteurs économiques et aux instances dirigeantes de s'exprimer, d'échanger, de travailler ensemble sur le développement harmonieux de la commune.

Une seconde réunion publique sera organisée en 2016 à laquelle vous serez conviés.

L'approbation du document d'urbanisme pourra intervenir fin 2016 voire début 2017, ce document engagera la commune jusqu'en 2025 environ.



RAPPEL aux propriétaires de chiens

Les aboiements excessifs d'un chien peuvent être considérés comme des troubles de voisinage. C'est moins l'intensité ou la force des aboiements mais davantage la répétition et la durée qui sont pris en compte pour troubles de voisinage. Nous rappelons aux propriétaires de chiens de remédier à ce problème. Pour le bien-être et la tranquillité de tous, nous vous remercions de respecter ces règles du bien vivre ensemble.



ELAGAGE ET ENTRETIEN DE LA VEGETATION

Pour la sécurité et le bien-être de tous, vous devez :

- élaguer régulièrement vos haies, talus et arbres.
- limiter très fortement l'emploi des herbicides
- respecter les horaires d'utilisation des appareils sonores de bricolage et de jardinage fixés par le préfet (Lundi – Vendredi 8h30/12h - 14h30/20h, Samedi 9h/12h – 15h/19h, Dimanche et Jours Fériés 10h/12h)

En cas d'incident ou d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie communautaire à St Romain de Colbosc :

- Hiver (du 01/11 au 31/03) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/17h30
- Été (du 01/04 au 31/10) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/18h
Mardi uniquement l'après-midi

RAMASSAGE DES ORDURES

Dans notre commune, la collecte des poubelles (les grises et les jaunes) est effectuée le mardi matin.

En 2016, exceptionnellement, le ramassage se fera : les mercredis 30 mars, 18 mai, 17 août et 2 octobre au lieu des mardis habituels en raison des jours fériés.

Pour les voies suivantes : chemin et impasse du Héroboc, impasse du Grénésé, le collectage se fera les vendredis 6 mai et 15 juillet au lieu des jeudis habituels.

Sortie des bacs : Vos bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir, à partir de 18 heures, et non le matin même. En effet, la collecte peut être avancée de plusieurs heures en cas de travaux.

Neige ou verglas : L'hiver, en cas d'intempéries (neige ou verglas), les opérations de collecte peuvent subir de courtes perturbations. Laissez les bacs sortis. Ne faites aucun dépôt sauvage, ils sont formellement interdits.

Elagage : Le ramassage des déchets doit pouvoir se faire sans gêne particulière par les véhicules de collecte. Le long des voies de circulation, les arbres, haies et arbustes appartenant aux riverains doivent être correctement élagués de manière à permettre le passage sans gêne de véhicules d'une hauteur égale à quatre mètres. Par ailleurs, ils ne doivent pas dépasser l'alignement du domaine public (limites de propriétés).

ENCOMBRANTS

En 2016, comme les années précédentes notre commune organisera à sa charge en plus du ramassage des bacs gris, jaunes, celui de vos encombrants les mercredis 1^{er} juin et 26 octobre et celui de vos déchets verts les mercredis 15 juin et 16 novembre.

Merci de respecter les consignes suivantes (article 5.3 du règlement de collecte :

Déchets verts : Ils doivent être présentés dans des sacs plastiques réutilisables (en raison de leur solidité), ouverts, en fagots ficelés (sans fil de fer). La longueur des branchages doit être au maximum d'1 m. La section des branchages est inférieure à 10 cm. Le poids des sacs ou fagot est au maximum de 15 kg. La quantité totale maximale, par collecte et par foyer, de contenants et de fagots ne doit pas être supérieure à 640 litres, soit l'équivalent de 8 sacs ou fagots.

Déchets encombrants : Ils doivent être présentés directement au sol de façon à être facilement collectables par 2 agents de collecte. La longueur de ces encombrants ne doit pas dépasser 2 m et ne doit pas peser plus de 60kg par objet. Ils ne doivent pas présenter de danger à la fois pour les agents de collecte et les piétons : si nécessaire, rabattre les clous, supprimer les bords coupants. Leur volume ne doit pas dépasser 2m³ par collecte et par foyer.

Ne sont pas compris dans le cadre de la collecte spécifique des encombrants en porte à porte, les déblais, gravats, décombres, les déchets végétaux ainsi que les ordures ménagères, pneus, fils de fer barbelés ou non, carcasses ou pièces détachées de véhicules, fûts, tuyaux, bidons, poteaux, citernes à fuel, batteries, etc.

NIDS DE GUEPES : Attention

La mairie n'assure plus la destruction des nids de guêpes. Cependant, une convention a été passée avec une entreprise. Le coût est de 80 € l'intervention (une intervention par an et par foyer), la mairie prend à sa charge 50 %, il vous sera donc demandé 40 € si et uniquement si la demande a été faite par la mairie.

En cas de problème, merci de prévenir la mairie, un élu se déplacera et contactera lui-même l'entreprise.

Nos Principales Manifestations et Évènements Communaux 2015

Le 14 janvier : Les vœux du Conseiller Général

Denis Merville, conseiller général-maire présentait ses vœux aux différentes personnalités de la commune et du Canton. Il est revenu notamment sur le contexte économique préoccupant qui affecte également les collectivités et sur le terrorisme qui venait de frapper notre pays. Il a remercié sa suppléante jusqu'en mars prochain Marie-Renée Rocher et a présenté Clotilde Eudier qui sera sur sa liste aux prochaines élections départementales (mars 2015).

Le 19 janvier : Les vœux du Maire à ses administrés

Le Maire, Denis Merville entouré de son Conseil Municipal a reçu l'ensemble des Sainnevillais. Il a retracé les principales réalisations et évènements de l'année écoulée notamment la livraison imminente de l'atelier municipal, la réforme scolaire imposée et s'est réjoui de l'installation de deux nouveaux services avec l'arrivée d'une kinésithérapeute et d'une coiffeuse dans la commune.

Le 25 février : Sortie au Salon de l'Agriculture

Vif succès cette année encore avec la sortie au Salon de l'Agriculture. Comme tous les ans, Marie-Claire Barrée, conseillère et Christian Leclerc adjoint ont organisé cette sortie au Salon. Soixante-quinze participants « bon pied, bon œil » ont ainsi eu le bonheur en parcourant simplement les allées des différents pavillons de découvrir, tant les superbes animaux de nos fermes, que les produits de nos différents terroirs mais aussi ceux d'outre-mer et autres pays du monde.

Quelle belle journée, si riche en images et en saveurs, en un mot du « Bonheur », le bonheur d'avoir parcouru la France et un peu le Monde en une seule journée à Paris.

Le 27 février : Bienvenue aux nouveaux Sainnevillais

C'est avec un réel plaisir que Denis Merville, maire, entouré de ses collègues membres du Conseil, et des représentants des associations a accueilli les nouveaux Sainnevillais. Après une présentation chaleureuse de notre village, de ses associations, du fonctionnement des collectivités, des institutions et organismes dont nous dépendons, il a rappelé les dates des nombreuses manifestations communales avant d'inviter les uns et les autres à prendre le verre de l'amitié.

Le 7 mai : Commémoration et Médaille à Victor Toutain

Afin de ne jamais oublier les horreurs de la guerre, la traditionnelle cérémonie du souvenir du 8 mai 45 s'est déroulée en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, des Autorités, des membres du Conseil et des enfants de la commune.

A cette occasion, Victor Toutain, 97 ans déjà, ancien prisonnier de guerre a été mis à l'honneur et décoré de la médaille du mérite fédéral à chevron doré et ceci autour d'un goûter où le terme vin d'honneur, ici, prenait réellement son sens.

Le 24 mai : Bonne Fête les Mamans !

Cette année encore les Mamans de notre village ont été mises à l'honneur lors du traditionnel moment célébrant la Fête des Mères avec toutes les générations. C'est avec bonheur que nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié et de nombreux toasts préparés cette fois encore par notre équipe de bénévoles.

Un rosier a été offert aux parents qui ont eu le bonheur d'avoir un enfant en 2014.



Le 12 juin : Les aînés découvrent une safranière

La sortie annuelle offerte par la municipalité a emmené nos amis à la découverte d'une production de safran à Jort près de Falaise. Trente-huit aînés ont apprécié cette visite enrichissante sur les contraintes de culture et récolte de ce noble produit. A midi, un excellent repas leur a été servi dans une auberge à St Julien de Faucon. Après avoir régalé les papilles, le maître des lieux, habillé en prêtre d'autrefois, leur a présenté de façon humoristique des instruments de musique du début de siècle. Quelle agréable journée !



Le 27 juin : Musique et Théâtre pour la Fête de l'École

Les élèves de l'école des Pommiers sont montés sur les planches pour le spectacle de fin d'année. Musique, chants et danses ont rythmé la prestation des plus jeunes ; les grands présentant une pièce de théâtre. Les nombreux parents et autres personnes présents étaient ravis de cette prestation. Bravo à l'équipe enseignante et aux enfants ! A l'issue, l'équipe municipale a récompensé les futurs collégiens par un dictionnaire ou un atlas.



Le 27 juin : Réussite pour la 6^{ème} fête du village

Cette année, le chapiteau était de retour pour la fête du village. Elus et bénévoles se sont retrouvés dès le début de l'après-midi pour décorer et préparer les festivités du soir sur le thème du Tour de France. 220 convives ont dégusté le dîner servi sous forme de buffet, repas durant lequel l'animation par les Normaqueen's, artistes transformistes, a littéralement séduit les participants. Un DJ a prolongé la fête jusqu'à 3 heures du matin.



Le 23 août : La kermesse du Comité des Fêtes

La 48^{ème} édition de cette kermesse a attiré un nombreux public malgré le temps mitigé. Petits et grands se sont divertis autour des différents stands mis en place : loteries, filets garnis, lapinodrome, pêche aux poissons rouges, poule pondeuse, tirs à la carabine, tirs au but ... Les bénéfices de cette journée seront répartis entre les diverses associations du village. Un grand merci aux bénévoles pour le bon déroulement de cette manifestation !



Le 20 septembre : C'est le jour de la randonnée pédestre

Frédéric Pétigny et Anne-Marie Recher, conseillers, avaient donné rendez-vous aux amateurs de randonnée dès 9h le matin. Un parcours d'une douzaine de kilomètres traversant Sainneville et empruntant des chemins de communes adjacentes attendait nos amis marcheurs. A leur retour, une collation leur était servie.



Le 15 octobre : Solidarité sainnevillaise pour Octobre Rose

Depuis une trentaine d'années, la municipalité sollicite les habitants pour un geste contre le cancer et principalement celui du sein. Et pour marquer cela, petits et grands sont conviés à un lâcher de ballons porteur d'espoir et de solidarité. Par ailleurs, une collecte est organisée..., nous allons vous en dire quelques mots plus loin.



Le 16 octobre : Au théâtre ce soir

Une quarantaine de personnes sont venues au spectacle organisé par l'équipe municipale et proposé par la compagnie havraise « Les Copains des Planches ». La pièce « Un sale égoïste » écrite par Françoise Dorin a enthousiasmé les spectateurs, qui cette année encore n'ont pas été déçus loin de là !

Ils ont remercié les comédiens par de chaleureux applaudissements. Quel dommage pour tous ceux qui n'ont pas pu venir, ils ont encore raté un très bon moment !

Le 26 octobre : Des Sainnevillais récompensés

Cette fois-ci encore, une très sympathique réception en l'honneur des médaillés du travail et des participants au concours des jardins fleuris s'est déroulée à la Salle des Fêtes. Le Maire accompagné de ses collègues du conseil municipal a retracé le parcours professionnel de chacun avant de les féliciter. Les dix récipiendaires ont reçu un diplôme et une composition florale, réalisée par Christian Leclerc, qui, par ailleurs, encadre et organise le fleurissement de notre Commune, après avoir lui-même semé les graines, installé les boutures et élevé ces fleurs et plantes avec "amour", avant la grande opération de plantation avec toute une équipe de bénévoles.

Denis Merville a remercié les vingt cinq familles sainnevillaises qui, elles aussi, à leur manière en fleurissant leur jardin participent à l'embellissement de la commune. A la lecture du palmarès, chaque participant(e) a été applaudi(e) et s'est vu remettre un diplôme municipal et une plante fleurie.

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment de récompenses et favorisé, de nombreux échanges entre toutes et tous, tant sur les jardins, les maisons, que sur des vies de travail.

Le 10 novembre : Un nouveau drapeau pour la Commémoration

Pour ne jamais oublier la guerre, remercier et honorer tous ceux qui sont morts pour sauver notre Pays, la municipalité a commémoré l'armistice de la guerre de 14-18 en présence des écoliers et de diverses personnalités cantonales. Au cours de la cérémonie, un nouveau drapeau a été remis à l'association des anciens combattants présidée par Monique Harois et à son porte drapeau Bruno bertin. Toute l'assistance s'est retrouvée à la salle culturelle pour quelques moments de convivialité.

Le 28 et 29 novembre : Le rendez-vous des artistes sainnevillais

Organisée par la commune et pilotée par Jean-Pierre Gruel, cette exposition, que nous attendons tous les deux ans, met à l'honneur les talents artistiques des Sainnevillais. Les enfants de l'école primaire ont présenté des tableaux pleins de créativité sur le thème de la nature. Et qui sait ? Quelques artistes reconnus émergeront peut-être parmi nos enfants.

Le 3 et 4 décembre : Sainneville mobilisé pour le Téléthon

Le ciel de Sainneville s'est coloré de ballons lâchés par les enfants du village à l'occasion du Téléthon. Au bout des ficelles, des adresses des enfants scolarisés pour correspondre avec les heureux mais inconnus destinataires.

Une marche nocturne s'est déroulée sur les chemins pédestres de la commune. Une vente solidaire de bibelots, stylos, peluches a eu lieu et une urne était disponible pour les généreux donateurs.



Le 12 décembre : Noël en chansons à l'église

Sous la direction de Véronique Grenet et Franck Lecacheur, la Manécanterie, l'ensemble vocal Mélo des Lyres et la chorale paroissiale se produisaient pour le traditionnel concert de Noël. Les choristes ont entonné des cantiques traditionnels mais aussi du gospel et chanté l'amour pour la plus grande joie du nombreux public. A l'issue, une quête au profit d'ATD Quart Monde qui aide les plus démunis, a permis de récolter 185.45 €.

Le 18 décembre : Le Père Noël pour les enfants

A la salle des fêtes, un spectacle burlesque attendait les enfants de l'école des pommiers, leurs familles. Les clowns « Les Darly's » ont fait le show, enchaînant les numéros sous les rires et les applaudissements. Puis le vieil homme barbu, vêtu de rouge est entré distribuant friandises et livres.



Le 19 décembre : Goûter de Noël pour les aînés

Cent personnes étaient présentes pour ce goûter de fin d'année proposé par la municipalité et animé par un chanteur. L'assistance enthousiaste a même repris quelques airs. Cette agréable journée s'est poursuivie par la remise d'un colis de Noël par la mairie et d'un autre par le Comité des fêtes grâce aux bénéfices réalisés lors de la kermesse cet été.

Merci encore aux bénévoles et à tous ceux qui participent à cette kermesse unique dans la région.



Cancer

**Le Cancer, un fléau toujours présent qu'il faut toujours combattre.
A Sainneville ensemble nous continuons le combat !**



En règle générale la recherche contre le cancer est en partie aidée par les dons provenant des citoyens français et des entreprises.

Depuis plus de 30 ans, la commune de Sainneville très sensible aux difficultés financières rencontrées par les centres de recherche, plutôt que d'attendre les dons spontanés ou ceux liés à d'éventuelles campagnes de collecte, a décidé d'organiser tous les ans une collecte.

Cette collecte est faite par binôme, parmi les membres du Conseil Municipal, les membres du CCAS et quelques bénévoles. Tous les foyers de la commune sont ainsi visités et beaucoup d'entre nous, qui tout simplement auraient pu oublier de donner, sont satisfaits de ce système de quête et donc font acte de générosité. Il faut rappeler cependant que le don est libre et que nul n'est obligé de participer, et puis, certains peuvent aussi donner par ailleurs.

Cette année encore les Sainnevillais ont été généreux et la quête a rapporté 2807 euros.

Et encore une fois Sainneville s'est placée parmi les premiers rangs pour le montant récolté par habitant.

La somme ainsi récoltée a été remise à la recherche, et plus particulièrement à la Ligue contre le Cancer. Son président départemental, Yvon Graïc est venu lui même à Sainneville.

De la Petite Section de Maternelle au Cours Moyen 2^{ème} année, notre école compte trois classes, fréquentées, cette année par 70 élèves répartis comme suit :

27 dans la classe maternelle d'Angéline CZERWINSKI (PS), 26 dans la classe des GS-CP-CE1 de Martine LETOURNEUR, Directrice et 17 en CE2-CM1-CM2 dans la classe de Delphine BAUDRY.

Au cours de l'année 2015, nous avons bien entendu appris à lire, à écrire et à compter. Mais nous avons aussi, dans le cadre de notre projet d'école basé sur le développement durable, découvert les excellents produits de la Chèvrerie de l'Oiselière et de la Cueillette des Trois Pierres avec les enfants des cycles 1 et 2.

Les Cycles 3, quant à eux, ont abordé les thèmes du recyclage et de la solidarité.

L'association Bouchons 76 est venue faire une conférence au cours de laquelle les élèves ont pu voir que l'on peut donner une deuxième vie aux produits et au matériaux utilisés. Au cours d'un atelier, ils ont confectionné des petits personnages et autres objets avec des bouchons en plastique collectés.

Ils ont fait une sortie à la déchetterie communautaire à St Romain et à un centre de tri sur la zone industrielle pour parfaire leurs connaissances sur le traitement des déchets.

Lors du Téléthon, ils ont participé activement en effectuant un lâcher de ballons solidaire et acheté des petites babioles (stylos, porte-clés, ...) vendus au profit de cette opération.

Un après-midi, ils se sont rendus à la salle culturelle pour voir l'exposition sur un patrimoine normand : le clos masure.

En juin, profitant du chapiteau installé pour la fête du village, petits et grands ont offert un spectacle à leurs parents.



Garderie Scolaire & Cantine

L'association Pom'Happy animée par Isabelle Gourvil organise et propose ces deux services les jours de classe.

Ainsi, les écoliers peuvent être accueillis le matin de 8h à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h.

Ils participent à des activités manuelles et ludiques proposées par l'animatrice, Cindy Lecaron. Une bonne dizaine d'enfants profitent de ce temps d'attente.

Les écoliers peuvent déjeuner à la cantine. Véronique Madelaine et Cindy Lecaron servent les repas équilibrés et variés, préparés par la société « Cuisine Evolutive ».

Le nombre de demi-pensionnaires étant en augmentation, la municipalité a transféré ce service à la salle des fêtes. Ce lieu permet d'accueillir la trentaine d'élèves inscrits plus confortablement.



Activités Périscolaires & Ludisports

Le vendredi après-midi de 13h30 à 14h30, les enfants scolarisés inscrits aux activités périscolaires se retrouvent soit à la salle culturelle, soit à la salle des fêtes pour une séance musicale ou sportive encadrée par un animateur ou une animatrice. Ces derniers sont recrutés par la municipalité. Une intervenante en musique, proposée par Caux Estuaire, a animé un atelier rythme et djembé au dernier trimestre de l'année 2015.

De 15h30 à 16h30 le vendredi après-midi place au Ludisports.

Charles, éducateur sportif, initie les jeunes écoliers à l'exercice physique.

Il leur propose des jeux de ballons et des jeux d'adresse ludiques en intérieur à la salle des fêtes ou en extérieur.

Une dizaine d'enfants participent régulièrement à toutes ces activités.



Les Clos Masures

Les Clos Masures, fermes typiques du Pays de Caux, nés au 12^{ème} siècle.

Sainneville a eu la chance d'accueillir une exposition sur les clos mesures, le week-end des 7 & 8 novembre 2015. Cette exposition, très bien documentée, réalisée par les services du Département, nous a permis de mieux comprendre ces fermes typiques du Pays de Caux.

En effet dans l'esprit de tous, le Pays de Caux évoque, des plateaux agricoles plantés de lin bleuté, de blé, pommes de terre, betteraves, maïs aussi couverts de prairie sur lesquelles paissent des vaches normandes.

De ces plateaux parfois ondulés émergent des îlots boisés qui en fait abritent des fermes cauchoises typiques et uniques au monde, appelées cours mesures ou tout simplement "cours" par les habitants eux-mêmes.

Bien abrités du vent et des regards, la ferme cauchoise, depuis le XII^{ème} siècle, s'organise à l'intérieur de ces rideaux d'arbres, souvent des hêtres centenaires plantés sur de hauts talus appelés par les cauchois "fossés", talus formant un quadrilatère le plus souvent carré. Dans cette cour plantée de pommiers sont implantés, de manière espacée pour éviter la propagation des éventuels incendies, la maison d'habitation mais aussi les bâtiments agricoles, grange, étable, charretterie, four à pain, pigeonnier, manège...

À l'intérieur de cette cour, autour de la mare, on y voit des animaux, volaille, cochons, moutons ..., mais aussi un potager pour pourvoir les habitants en légumes.

Le clos mesure, un lieu autrefois approprié à une vie autonome, discrète et protégée, malheureusement ces Clos Masures ne correspondent plus aux besoins de l'agriculture mais aussi à la vie moderne, et, progressivement on assiste à leurs destructions.

A l'initiative du Conseil Général de Seine Maritime (maintenant Conseil Départemental), un projet d'étude d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO est mené, afin que ne disparaisse pas totalement le Clos Measure, typique du Pays de Caux depuis le 12^{ème} siècle, mais plus encore, patrimoine bâti et agricole unique au monde.

Une Superbe Exposition !



Naissances

Le 3 février	BOUTRY Alex Victor Louis
Le 20 février	ERNAUX Louis Will Tom
Le 23 février	LE TROCQUER Gautier Grégoire
Le 15 avril	LAINÉ Ilona Annie Ghislaine
Le 25 avril	MULLER Mathéo Patrice Philippe
Le 15 juin	PASQUIER Louise Maddy Bahia
Le 14 octobre	DUVAL Rose Violette Eléonore
Le 22 décembre	CORBILIN Dénysia Brigitte Denis

Mariages

Le 30 mai	MENGUY Pierre Jean Jacques & DELAMARE Christine Sylvie Valérie
Le 6 juin	TIRARD Sébastien François Ghislain & LECARON Cindy Jocelyne
Le 7 novembre	LEYS Florian Frédéric Mathieu & CHARETIERS Margaux Olivia

Décès

Le 20 septembre	HAMEL veuve MAZE Micheline Marguerite Marthe
Le 11 décembre	MORICE épouse ELIOT Sylviane Antoinette



Etat Civil 2015

— Welcome baby! —

Les Commerces et Services

MALVINA COIFFURE

Malvina coiffe les hommes, les femmes et les jeunes dans son salon route de l'église (dans l'ancienne mairie).



SUR RENDEZ-VOUS
au 02.35.13.88.94

Malvina Coiffure
Homme - Femme - Enfant
02.35.13.88.94

LA BOULANGERIE CLERON

James et Noémie vous proposent du pain (chaud à 12h, 16h et 18h30), des pâtisseries, des viennoiseries, des sandwiches et des pizzas ... faits sur place.
du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h30
et le dimanche de 7h à 13h.



L'ESPACE FRAÎCHEUR

Alexandra Leseigneur tient cette supérette où vous trouverez les rayons épicerie, charcuterie, fruits et légumes, produits laitiers, presse, produits d'entretien...
du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
et le dimanche de 8h30 à 12h30
et peut vous livrer vos courses. Fermé le mercredi.



MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Marie Dairin Leber, (à gauche sur la photo) masseur kinésithérapeute, diplômée d'état est installée dans l'ancien local scolaire.

Tél : 02.35.20.01.29



Marie DAIRIN LEBER
Masseur Kinésithérapeute D.E.
Tél. : 02.35.20.01.29
Consultation sur Rendez-vous

LE BAR TABAC «LE SAINNEVILLAIS»

Agnès Sbrugnera assure la vente des journaux de la presse régionale et locale, des jeux de grattage et de tirage, le dépôt de gaz et le point poste...
tous les jours de la semaine (sauf le mercredi)
de 6h30 à 19h30 et le dimanche jusqu'à 13h.



CABINET D'INFIRMIERES

Amandine Lecarpentier et Sandra Lemaitre, infirmières diplômées d'état effectuent des soins et des aides à la toilette à votre domicile ;

prendre rendez-vous
au 02.35.30.16.61 ou au 06.18.18.42.56

Sandra LEMAITRE	Amandine LECARPENTIER
Infirmière diplômée d'état	Infirmière diplômée d'Etat
Soins à domicile et cabinet sur rendez-vous	Tél: 02.35.30.16.61
Tél. 02 35 30 16 61	Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

GARAGE HEDA



Davy Dubuc et son apprenti effectuent la réparation en mécanique générale de toutes les marques de véhicules.

Le garage dispose d'une valise diagnostic pour les dépanner. La pose de pare-brise est également assurée. La reprise et vente de véhicules d'occasion est possible.
Du lundi au samedi midi. Tél. 02 35 30 65 24

Les Associations

CLUB DES AINES

Les plus de 65 ans peuvent se retrouver chaque premier mardi du mois pour partager des bons moments de convivialité en jouant aux cartes ou aux dominos. Marie-Claire Barrière présidente du club, également conseillère municipale, et le bureau organisent ces activités et proposent aux adhérents de participer au voyage offert par la municipalité et la Fête de l'Amitié du Canton.



Siège administratif : ESPC - Ancienne Mairie
1 place de l'Église - 76430 Sainneville
Tél. 02 35 30 56 27.

Siège technique : ESPC - Mairie d'Étainhus
76430 Étainhus - Tél. 02 35 20 09 37.

ELAN SPORTIF DE LA POINTE DE CAUX St Gilles - Étainhus - Sainneville

Le club, parallèlement à sa pratique du sport, a mis en place un système d'évaluation des actions positives, afin de récompenser un jeune de chaque catégorie lors de la future A.G, pour ses agissements positifs envers le club, et plus généralement envers le sport.

Les dirigeants ont, eux aussi, fait preuve d'esprit de solidarité, ils ont fait don de "vieux" maillots au Burkina Faso, par l'intermédiaire de Jean Bassano, joueur fidèle de l'Espc né à Ouagadougou.

Par ailleurs, la Spah a pu bénéficier des vieux ballons, pour le plus grand plaisir de nos fidèles amis les chiens. La générosité n'a pas de limite !

Les animations sont indispensables à la vie et aux finances du Club, Venez Nombreux ! Galette en janvier, 2 vide-greniers le 6 mars & le 26 avril, déplacement aux Pays-Bas pour un tournoi U15 à Pâques, et puis sans doute une journée "Club" à l'intention de tous les licenciés avec match et barbecue.

Merci aux Sponsors pour les très beaux survêtements offerts aux enfants !

**Renseignements
et inscriptions
auprès de Daniel :
02 35 20 18 11**

ASSOCIATION SAINNEVILLE CULTURE LOISIRS

Nous sommes toute une équipe avec, entre autres, Brigitte Friboulet présidente, Alexandra Leseigneur trésorière et Yvonne Rihal secrétaire.

Nous vous proposons des activités variées :

- pour les adultes, informatique, country, zumba, avec en projet dès septembre cours de pilates,
- pour les enfants, bricolage, zumba, et puis pour les plus petits (3/6 ans) éveil sportif & éveil danse, et, sans doute dès janvier de nouvelles activités enfants...

L'ASCL c'est aussi quelques manifestations, ainsi en 2015, concours de dessins, Halloween, foire aux jouets,... et quelques ateliers, cuisine, Noël, ce dernier au profit du Téléthon.

Pour 2016, le 24/01 foire aux livres, le 09/03 bal costumé enfants, 18/03 loto, 23/03 chasse aux œufs, 17/04 foire à tout en extérieur, 18/06 fête de la musique,

Sans oublier notre location de déguisements divers, tous les jeudis de 18h à 19h.

N'hésitez pas, besoin d'un renseignement, Brigitte 02.35.20.95.07 ou Alexandra 02.35.20.70.11



COMITE DES FETES

La 48^{ème} kermesse du Comité des Fêtes a attiré, comme

tous les ans, un nombreux public familial. Le président Lucien Tessier et son équipe ont su divertir petits et grands en proposant différents jeux et concours et ce malgré une météo mitigée. De nombreux bénévoles seraient les bienvenus l'année prochaine. Venez nous rejoindre pour préparer la 49^{ème} édition !

Contact : Lucien Tessier Président
au 06.60.06.91.58
ou par mail : lucien.tessier@wanadoo.fr



ASSOCIATION CAP DEVELOPPEMENT



L'an dernier dans notre Sainneville Infos nous avons présenté une nouvelle association installée à Sainneville, "Cap Développement", association d'aide au développement du Burkino Faso, présidée par Jean François Brethé l'un de nos Sainnevillais.

Cette année, après s'être entretenu avec Denis Merville pour solliciter l'aide de la Commune pour un grand projet, sur ses conseils, J.F. Brethé s'est tourné vers le Syndicat d'Eau SIAEP de St Romain Nord-Ouest et son Pdt Robert Liot, syndicat dont Sainneville est l'une des 3 Communes membres.

Cap Développement a proposé au SIAEP de participer à une action solidarité qui pourrait être portée par l'ensemble des syndicats d'eau du canton de Saint-Romain.

Le projet, réhabilitation de 19 forages ou puits, enclenchement d'une dynamique sur l'assainissement en construisant 100 latrines pilotes, ainsi que la formation et l'accompagnement a été chiffré à 187 000 € sur 4 ans (2015 -2018).

Ce projet a été déposé à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (budget dédié à ce type d'opération). En effet, pour être éligible, le dossier doit impliquer des collectivités du bassin Seine-Normandie, soit des syndicats d'eau, soit des communes.

Ce sont donc les syndicats d'eau qui ont été impliqués.

L'Agence de l'Eau pourrait financer 75 % du montant total ; 20 % fonds propres de Cap Développement et de son partenaire Badenyà ; la participation des collectivités du bassin devant être au minimum de 5 % du montant total. Reste 9 400 € sur 4 ans, soit 2 350 €/an pour les 3 syndicats

Il a donc été proposé au SIAEP St Romain NO de participer à hauteur de 400 €/an sur 4 ans.

Après avoir présenté le projet, le Pdt Robert Liot a convaincu ses collègues du Comité Syndical de l'utilité du projet et de la nécessité de participer à cette action de solidarité. Après en avoir délibéré, le Comité à l'unanimité, a accepté de participer. Les crédits nécessaires, soit 400 €/an seront inscrits au budget sur 4 ans à compter de 2016.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte à tous, elle est totalement gratuite. Il suffit simplement d'y être inscrit, pour pouvoir emprunter des livres de tout style, parmi un large choix de plus de 2600 titres constituant le fond propre, nombre auquel il faut ajouter les 250 ouvrages de la bibliothèque départementale, ces derniers étant renouvelés chaque trimestre lors du passage du bibliobus.

De plus, il est proposé le récit de contes aux enfants, tels que les contes de Noël, mais ceci n'est pas exhaustif... Les idées ne manquent pas, et d'ailleurs nous sommes à l'écoute de vos idées.

En effet, Il pourrait être proposé des manifestations, des soirées avec lecture par un comédien, ou toute personne intéressée à propos de la sortie d'un film ou d'une pièce de théâtre, à propos d'un personnage connu ou moins connu, ou tout autre sujet... il pourrait aussi être envisagé des "ateliers lecture" pour les personnes âgées ou malvoyantes...

Mais là c'est le temps, et peut-être plutôt des bénévoles qu'il pourrait nous manquer...

Les responsables sont Brigitte Friboulet, Sylvie Tassel, Estelle Brethe et Dominique Gruchy. L'adjoint au maire en charge de la bibliothèque est Robert Liot.

Horaires actuels: tous les lundis de 17h30 à 18h30 & tous les samedis de 11h30 à 12h45.

N'hésitez pas à venir nous voir, et n'oubliez pas que nous acceptons les dons de livres,

Et puis que ce soit pour la bibliothèque, mais aussi pour toute autre activité, la Commune et les Associations, sommes à l'écoute de vos idées, et de toute proposition de participation et de bénévolat.

Retour en Images

SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS COMMUNAUTAIRES 2015

Tél. 02 35 13 36 90 - www.caux-estuaire.fr

Email : contact@caux-estuaire.fr



Robert Liot, adjoint est également Délégué Communautaire et siège dans toutes les commissions dont notamment la culture et le tourisme. Il a donc participé à l'élaboration de toutes ces manifestations. Rappelons que le budget et la validation de toutes ces manifestations publiques sont actés lors de séances de Conseil Communautaire. Sainneville représenté également par Denis Merville, 2^{ème} Vice-Président à 2 voix.



Plantation de bulbes 3 octobre



Brocant'arts 4 avril



Concert Quatuor Opéra de Paris 25 janvier



Concert Magic System en Novembre



Ciné Plein air 25 juillet



Chorale « Show Caux Notes » de l'École de Musique 23 mai





ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2015

Deux scrutins importants ont eu lieu en 2015, les élections départementales en mars et les élections régionales en décembre.

En mars, vous avez été appelé à élire désormais 2 Conseillers départementaux (obligatoirement un binôme homme-femme) dans un nouveau Canton, celui de St Romain/Goderville dont St Romain est le bureau centralisateur (ex chef-lieu).

Denis MERVILLE, Conseiller Général sortant a été reconduit dans ses fonctions. Son binôme est Sophie ALLAIS, Maire de Virville.

Tous deux sont désormais Conseillers départementaux du nouveau canton, toutefois afin d'être plus proche de vous, Denis MERVILLE assure surtout son travail sur l'ancien canton de St Romain, Sophie ALLAIS sur l'ancien canton de Goderville.

Leurs remplaçants (ex suppléants) sont respectivement Pascal MABIRE, Maire de Bec de Mortagne et Clotilde EUDIER ex adjointe de St Romain.

Quant aux élections régionales, élections organisées pour la première fois dans le cadre de la Normandie réunifiée, elles ont permis l'élection d'une Saint Romanaise Clotilde EUDIER. Elle représentera plus particulièrement notre secteur dans la nouvelle Assemblée mise en place le 4 janvier 2016.



LA MISSION LOCALE (anciennement PAIO)

La P.A.I.O devenue mission locale attachée au Havre, accueille les jeunes à la recherche d'un emploi, quelque soit leur niveau d'études ou de formation.

Renseignements :

2 rue du Bassin à Saint Romain de Colbosc

Tél. 02.35.30.45.33

MAISON POUR TOUS

La MPT située au centre de Saint Romain propose de nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles, ludiques à la population du canton de tous âges en semaine.

Pendant les vacances scolaires, elle accueille les enfants en centre aéré et organise des camps d'enfants et d'ados.

Tél. 02.35.20.00.16 – Site : www.mptsr.asso.fr

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE

L'AGCSR propose des Services d'Aide à Domicile (aide-ménagère, garde à domicile, ...) et des Services de Coordination Gérontologique (portage de repas, téléassistance, ...) pour les personnes âgées.

Renseignements au 02.35.30.04.85 – Courriel : AGCSR2@wanadoo.fr

Responsable Y. Follain

GROUPEMENT ATHLETIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Le G.A.C.C.S.R est ouvert aux enfants, ados et adultes qui souhaitent s'entraîner, participer à des compétitions sportives et porter haut les couleurs de Caux Estuaire. .

Contact au 02.35.20.15.72

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Le Centre Médico-social est situé rue Sylvestre Dumesnil à St Romain de Colbosc. C'est un centre dépendant du Conseil Départemental.

Ses missions sont l'entretien avec une assistante sociale, une puéricultrice et des soins par une infirmière ou un médecin de P.M.I.

Le Centre est ouvert au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 02.35.20.10.00

COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Depuis plus de vingt cinq ans, les échanges entre le canton de St Romain et Adendorf permettent des échanges familiaux et culturels, forts et enrichissants.

Contactez la présidente Danielle FICHET au 02.35.20.03.13

Convivialité

et Solidarité

Sainnevillaise

